

L'Abeille Périgordine

*À la Foire exposition
de Périgueux*



L'Abeille Périgordine à la foire exposition de Marsac sur l'Isle en présence de Monsieur le Préfet de la Dordogne

Trimestriel d'informations des apiculteurs de Dordogne

Automne 2019



 L'Abeille Périgordine

Salon animalier 2019

Formation Rucher Ecole lors de la
journée conviviale

Salon animalier 2019



Reportage de France 3
Aquitaine lors d'une forma-
tion du Rucher Ecole

Marquage d'une reine lors d'une formation au
Rucher Ecole



Salon animalier 2019





L'ABEILLE PÉRIGORDINE

Fondateurs : Henri BALMES, Guy HENRY

Directeur de publication : Nicolas BREME

ADMINISTRATION-ROUTAGE

Bernard LALOT, La Couture
24 660 Notre Dame De Sanilhac
05 53 07 63 65

Edith BOURDIAL
09 74 76 67 87

e-mail : secretariatabeilleperigordine@gmail.com

Site internet : www.abeille-perigordine.fr

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Annie AMELIN, 158 allée de la Couture, Notre-Dame de Sanilhac
24 660 SANILHAC

RÉALISATION, IMPRESSION

Chambre d'Agriculture, Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
24 660 COULOUNIEUX CHAMIERES

REDACTION DE CE BULLETIN

Rédactrice en chef : Edith BOURDIAL

Comité de rédaction : Amandine ALEXIS, Edith BOURDIAL, Nicolas BREME, Richard LEGRAND, Jean-Marc NAILLON

Reprographie : Denis DUPUY

Photos : Bernard LALOT, Edith BOURDIAL

Commission paritaire des publications
et agences de presse :
N° 0416 G87904

N° 111

Novembre 2019

Abonnement annuel : 24 €
(compris dans l'adhésion)
Prix au numéros : 6 €

Abeille périgordine

<u>Le mot de la présidente</u>	4
<u>Petit zoom sur...</u>	5
<u>A la rencontre des Périgourdins</u>	7
<u>Les balances électroniques</u>	8
<u>Réponse des Sénateurs</u>	10
<u>Caisse à outils de l'apiculteur</u>	12
<u>Le passage à l'hiver</u>	14

Abeille départementale

<u>La parole à une association</u>	16
<u>Le GDSA</u>	18
<u>La DDCSPP</u>	19
<u>Calendrier des abeilles</u>	20
<u>Aethina tumida</u>	22
<u>Mot du Préfet</u>	23
<u>Concours des Saveurs</u>	24
<u>Revue de presse</u>	25

Abeille nationale

<u>ANERCEA</u>	26
<u>UNAF</u>	26
<u>Déclaration des ruches</u>	27

Abeille dans tous ses états

<u>Bientôt dans nos jardins</u>	30
<u>Paroles de Véronique</u>	32
<u>Rencontre sur les pollinisateurs</u>	33
<u>Vu sur le net !</u>	34
<u>Une petite faim !</u>	35
<u>Prêt du matériel, mode d'emploi</u>	36
<u>Petites annonces</u>	37
<u>La Confrérie du Miel et des Abeilles</u>	38



Le mot de la présidente

L'année se termine avec beaucoup de déception pour un certain nombre d'entre nous. Les récoltes des miels ne resteront pas dans les annales. Nos abeilles ont beaucoup souffert des caprices de la météo, mais également de ce vilain prédateur qui continue de les attaquer. Même en cette fin du mois d'octobre, ils sont encore très présents autour de nos ruches. Il serait grand temps que les hautes instances prennent ce dossier très au sérieux.

Tout au long de cette année 2019 l'ensemble du Conseil d'Administration a eu le plaisir de vous rencontrer, tout d'abord lors de l'Assemblée Générale qui s'était tenue à Veyrines de Vergt, puis lors de la Fête des Abeilles et du Miel qui a eu lieu à Trélissac, fête qui a connu un succès sans précédent ; ce sont près de 3 000 personnes qui sont venues à la rencontre des apiculteurs, nous avons également eu un très beau concours des miels, les enfants à qui nous avons proposé des ateliers ont été enchantés. La prochaine fête des Abeilles et du Miel se tiendra en Février 2021.

Dans le courant du mois de février, Nicolas, Bertrand et Joseph, ont accueilli la nouvelle promotion d'auditeurs venus suivre les formations au Rucher Ecole de La Gavinie.

A la demande d'enseignants nous sommes allés à la rencontre d'élèves dans différentes écoles, ainsi que dans des centres de loisirs. Les enfants sont très curieux de découvrir le monde des abeilles et de l'apiculture et posent beaucoup de questions sur le devenir de nos abeilles, parfois ils sont même inquiets !!!

La rentrée a été très chargée en événements, nous avons eu le plaisir de vous accueillir pour notre journée conviviale qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

L'année apicole au rucher s'est terminée par une journée entretien du rucher école, un grand merci à tous les bénévoles qui sont venus munis de différents matériels.

L'Abeille Périgordine a été présente lors de nombreuses manifestations, telle la Foire Exposition, le Salon Animalier, et bien d'autres encore.

Les années précédentes, il vous était proposé l'achat de semences mellifères, cette année lors du Conseil d'Administration d'APIDOR, il a été décidé de vous proposer une gamme d'espèces arbustives à intérêt apicole en catégorie grands arbres ou arbustes.

Je terminerai en vous faisant part d'une bonne nouvelle.

L'U.N.A.F. nous a adressé un communiqué en date du 23 octobre sur :

« L'évaluation des impacts des pesticides sur les abeilles »

« Les Eurodéputés ont infligé un revers à la Commission et aux Etats Membres en refusant d'entériner le maintien de standards d'évaluation des pesticides scandaleusement bas »

« Un immense soulagement pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française »

Bravo et merci à l'U.N.A.F. et à toute son équipe.

***Les membres du Conseil d'Administration de L'Abeille Périgordine
se joignent à moi pour vous souhaiter de Belles Fêtes de Fin d'Année.
Une pensée toute particulière à celles et ceux qui seront seuls durant ces périodes.***

Bonne et Heureuse Année Apicole 2020



Petit zoom sur ...

L'association de l'Abeille Périgordine compte de nombreux adhérents dynamiques et prêts à donner de leur temps et de leur énergie pour transmettre leur passion. Nous avons choisi de portraiturer un bénévole dans notre revue. Notre zoom se porte donc sur une personne référente de l'association : Jean BOGDAN.



Agé de bientôt 90 ans, Jean BOGDAN a adhéré à L'Abeille Périgordine dès ses débuts. Grand spécialiste du greffage à la station de La Gavinie, il va nous faire part de sa vie d'apiculteur.

Nous pouvons rappeler que sa défunte épouse, leur fille Brigitte et lui-même ont œuvré lors des repas pour la journée conviviale de La Gavinie. Jean BOGDAN a été promu « Chevalier de la Confrérie du Miel et des Abeilles » pour ses services rendus à L'Abeille Périgordine. Il a passé le témoin à son petit-fils Nicolas BREME, très investi au sein de L'Abeille Périgordine.

Quel est votre parcours ?

Je suis né à Rueil-Malmaison, dans le 78, en 1930. Je suis arrivé en Dordogne à l'âge de deux ans et j'y ai passé toute ma vie. J'y ai fondé ma famille et j'y ai fait carrière dans le bâtiment comme dessinateur puis conducteur de travaux.

Depuis combien de temps pratiquez-vous l'apiculture ?

Je pratique l'apiculture depuis la fin des années 1970.

Racontez-nous vos débuts dans l'apiculture.

Pendant deux ans j'ai aidé un ami dans le suivi de ses ruches et l'extraction du miel. C'est là que j'ai découvert le monde des abeilles et je suis devenu passionné. Après ces deux années d'accompagnement en apiculture, mon ami m'a donné deux ruches que j'ai installées sur ma propriété. Par la suite, j'ai ramassé des essaims et fais des divisions. En très peu de temps je suis arrivé à une quinzaine de ruches. C'était la bonne époque !! Il n'y avait pas de varroa et il fallait un suivi beaucoup moins assidu qu'aujourd'hui. Je faisais du miel très facilement, sans trop m'occuper de mes ruches.

Quand avez-vous adhéré au Syndicat ?

Au moment où j'ai eu mes propres ruches, j'ai adhéré au seul syndicat apicole de la Dordogne qui était le Rucher du Périgord. Lors de la scission du Rucher du Périgord, j'ai rejoint l'Abeille Périgordine à sa création en 1987. J'ai été adhérent à ce syndicat dès les premières heures, avec comme premier président Monsieur BALMES, secondé par Monsieur HENRY, Monsieur DESMONEN, Monsieur LAUGENIE...



Quel rôle avez-vous joué dans ce syndicat ?

A la demande de Monsieur HENRY j'ai implanté les emplacements des toutes premières ruches à la station de La Gavinie. J'ai aidé à la construction de la première cabane sur le site avec les membres de l'Abeille Périgordine avec Monsieur TOCABEN. J'ai également été trésorier adjoint aux côtés de Monsieur PRÉBOT. J'ai participé au suivi des ruches à La Gavinie avec Monsieur ESTIVAUD, Madame BOUSSARIE et Jacques LAUGÉNIE. Et c'est ainsi que j'ai pu commencer le greffage. J'ai participé à l'organisation des journées conviviales avec notamment Claude MARADENNE et les membres actifs du syndicat.

Comment voyez-vous l'avenir du syndicat ?

Je peux dire que l'avenir est tout tracé. Le syndicat est solidement installé, le nombre d'adhérent augmente, les membres du CA sont bien actifs et porteurs de projets. La station de La Gavinie a pris de l'ampleur par la construction de bâtiments en dur, l'agrandissement du terrain. Ce sont de belles réalisations ! Je vois l'avenir sous les meilleurs auspices. La force du syndicat est de s'investir sur les différents problèmes que rencontrent nos abeilles et l'apiculture en général. Il faut surtout continuer à se mobiliser sur les différents sujets et bien sûr continuer à promouvoir l'apiculture par le rucher école sur notre belle station de La Gavinie et par les différentes manifestations que le syndicat organise et celles auxquelles il participe.

Cet amour des abeilles est-il une histoire de famille ?

J'ai eu le plaisir de transmettre ma passion à mes deux petits-fils : Boris et Nicolas. Ce dernier m'a suivi dès son plus jeune âge au milieu de mes ruches et du rucher de La Gavinie. Il m'a très souvent accompagné chercher des essaims chez des particuliers. Je lui ai inculqué toutes les bases en visitant mes ruches et celles de La Gavinie avec Jacques LAUGÉNIE. C'est comme ça qu'il a commencé ! Je lui ai donné sa première ruche pour ses onze ans et le virus apicole ne l'a pas lâché ! Je suis régulièrement les activités de ses différents ruchers et celles de La Gavinie. Je ne pratique plus assidument l'apiculture mais nos conversations sont très souvent orientées vers cette passion commune.





L'abeille Périgordine à la rencontre des périgourds

La Foire Exposition et le Salon Animalier

L'Abeille Périgordine a été présente à la Foire Expositions à Marsac du 7 au 15 septembre 2019.

Lors de l'inauguration de la Foire, nous avons eu le plaisir d'accueillir au stand de L'Abeille Périgordine Monsieur Frédéric PERISSAT, Préfet de la Dordogne, qui était accompagné de Monsieur Didier VASSAL, Directeur du Parc des Expositions, et de nombreux élus du département qui les accompagnaient.

Tout au long de la semaine nous avons également accueilli de jeunes apiculteurs professionnels qui ont fait découvrir au public les produits de la ruche, en particulier Thomas qui nous a parlé de la Gelée Royale qu'il produit lui-même, « *de la vrai* ». Claire et Jérôme ont beaucoup partagé leurs connaissances avec les personnes qui posaient beaucoup de questions sur le devenir de l'apiculture et celui des abeilles.

L'Abeille Périgordine les remercie chaleureusement pour les journées passées avec nous.

Tout au long de la semaine beaucoup d'enfants sont venus nous rencontrer pour découvrir la ruche vitrée où ils pouvaient voir évoluer les abeilles, et également chercher la Reine dans le cadre vitré, enfants et adultes sont toujours en admiration devant ces insectes. Un atelier extraction du miel était proposé, les enfants et les adultes sont toujours admiratifs de découvrir le travail effectué par les abeilles et de déguster le miel qui s'écoule des hausses désoperculées.

Nous avons donné rendez-vous à nos jeunes admirateurs au Salon Animalier qui s'est déroulé les 19 et 20 octobre au Parc des Expositions de Marsac.

Le salon animalier a connu un véritable succès, avec beaucoup d'enfants à qui nous avons proposé un atelier bougies. Les enfants repartaient avec la bougie qu'ils avaient confectionné eux-mêmes et une superbe photo d'une abeille butinant sur de jolies fleurs. Un atelier extraction du miel était également proposé, et, enfants et adultes étaient très curieux de découvrir un travail qu'ils ne connaissaient pas et en même temps une dégustation qui pour certains rappelaient des souvenirs de jeunesse.

Un certain nombre d'entre eux ont pu rencontrer « *Maya l'Abeille* », petits et grands en ont profité pour faire de nombreux « *selfies* ».

Edith BOURDIAL



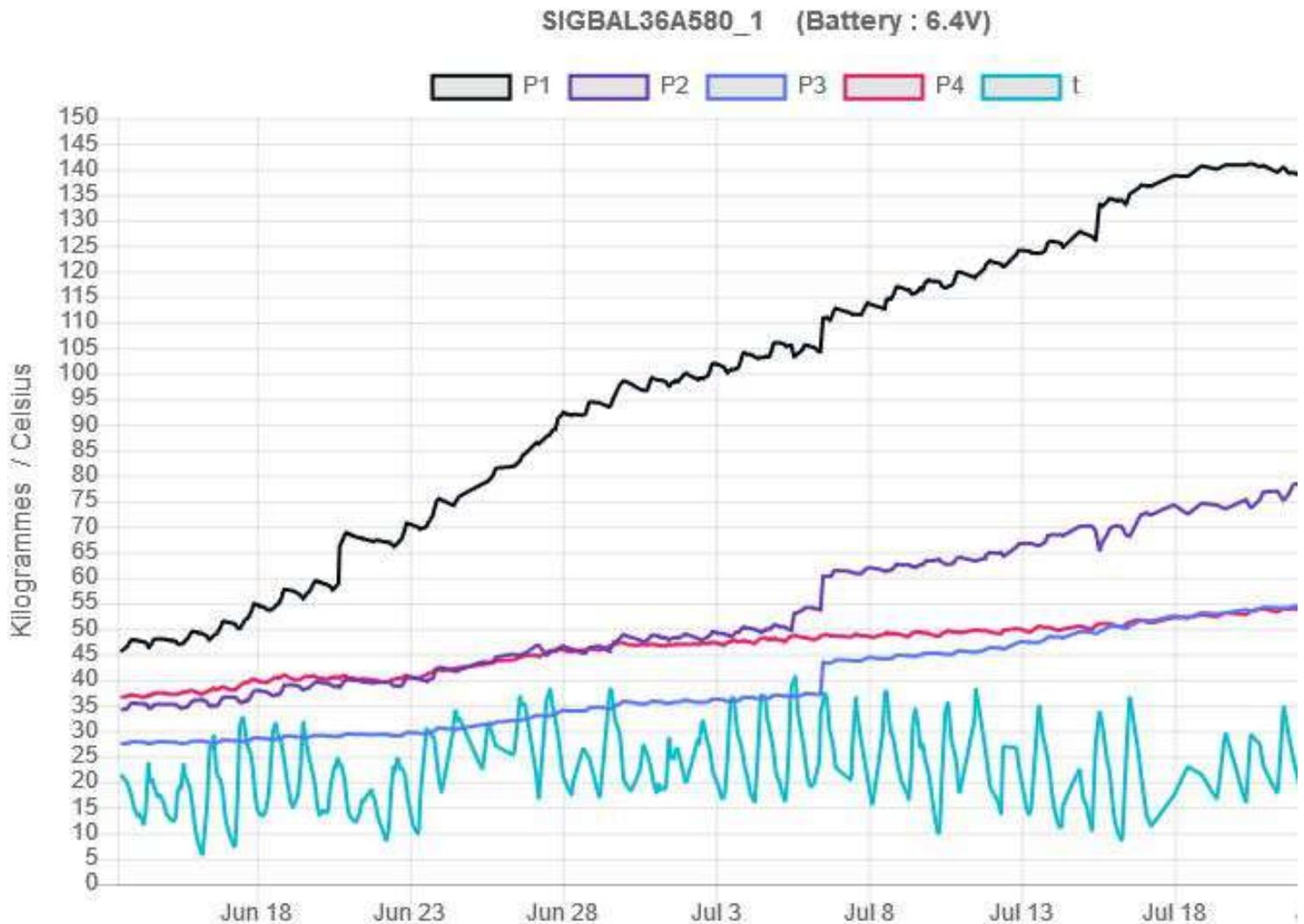


Les balances électroniques

Que nous apprennent les balances électroniques ?

Bonjour à toutes et tous, je profite d'une matinée de fin de saison 2019 mitigée pour rédiger cet article qui je l'espère vous permettra de progresser dans la compréhension de la saison 2019 avec vos abeilles.

Rappel : vous noterez 5 courbes (P1, P2, P3, P4, t) Px étant les balances et t la température extérieure.



Juin et Juillet 2019 ci dessus :

Un été à la fête pour les colonies prêtes aux bons endroits ! Après un printemps exécrable, pour rappel ce que j'écrivais au printemps 2019 :

« La fin avril 2019 fut tout autant impactée mais par des conditions météorologiques peu propices à une miellée d'aubépine (vent du nord/est, pluie, froid). Pour ma part quelques déconvenues me sont arrivées cette année ayant fait des essaïms artificiels au mois de mars certaines colonies ainsi dépourvues de quelques cadres de réserves et cadres de couvains n'ont pas eu assez de réserves pour passer cette période bien difficile. Certaines ruches en sont arrivées à des cas de famine avec des cas de cannibalisme... Il a fallu en urgence nourrir au candi certaines colonies à certains emplacements au mois de mai, sur la graphique on le voit le 8 mai ! Comme quoi chaque année nous réserve son lot de surprises... C'est un peu comme en 2017. »



Il est des emplacements que nous aimons par la durée de la miellée d'été. J'ai pour ma part quelques emplacements bien dotés par la nature ou par l'agriculture. La transhumance n'étant ma passion première en apiculture, je cherche à déplacer mes ruches le moins possible, même si j'y suis contraint...

Le graphique de la page précédente présente un emplacement riche en ronce/châtaignier/bruyère. Vous constaterez que les courbes augmentent plus ou moins vite... 3 ruches n'auront fait que 1 ou 2 hausses. Ce sont des colonies impactées au printemps ayant eu du mal à se refaire ou avec une reine moyenne ou ayant essaimé...

En revanche vous constaterez une courbe faisant apparaître une ruche à 140 kg. Oui lorsque toutes les conditions sont réunies certaines ruches sont capables d'énormes récoltes (6/7hausses) ! Cette ruche n'a pas essaimé, était dotée d'une reine de 2018 d'une génétique sélectionnée (voir cours sur l'élevage de reines chez Jacques Laugénie chaque année au mois de Juin) sur un emplacement riche en ressources et avec des conditions météorologiques favorables.

Tous les jours favorables celle ci a emmagasiné entre 2/3 kilos voire 5 et lorsque la miellée dure plus de 40 jours vous avez vite fait le calcul.

Mais il faut moyenniser tout ceci pour se rendre compte que malgré ce bon résultat sur une ruche les autres ruches impactées au printemps font redescendre la moyenne de la récolte estivale. Tous les emplacements n'ont pas autant donné aussi...

Bref si les ruches avaient été bien suivies au printemps le résultat est bon sur la miellée de châtaignier/ronce/bruyère sur mes secteurs. Le résultat sur cultures de tournesol 2019 est moyen/bon dans le Ribéracois.

Après discussion avec des collègues de départements voisins (Lot et Garonne, Gironde, Charente etc) comme en Haute Vienne nous nous en sortons pas trop mal en Dordogne. Le tournesol du Lot et Garonne a été beaucoup plus impacté par le manque d'eau, certains apiculteurs n'ont même pas fait de miel...

A cela j'ajouterais que l'UNAF notre syndicat national table sur 9000 tonnes de production nationale en 2019 soit moins d'un quart du miel consommé en France et la pire récolte jamais faite en France... Certains collègues professionnels envisagent l'arrêt de l'activité...

Mais peut être que la demande de Monsieur Montebourg de Bleu Blanc Ruche au Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'interdiction d'importation des miels chinois en France pourra nous aider... Cela s'explique par des mesures restrictives et protectionnistes récemment imposées par le gouvernement chinois. En effet, en usant de prétextes sanitaires injustifiés, la Chine a bloqué depuis 2017 plusieurs conteneurs de miels français, entraînant des pertes économiques colossales pour la filière apicole française. Ces méthodes protectionnistes pénalisent directement les PME françaises dans leur croissance mais plus grave, l'absence de réciprocité des règles sanitaires permet à la Chine d'exporter massivement sur le sol européen des miels de piètre qualité, parfois adultérés, comme l'ont confirmé différentes études de l'UFC-Que choisir et de l'Union Européenne.

Voilà un bref résumé de l'activité des ruches en cet été 2019. Je vous fais partager mon savoir librement, ma volonté s'inscrit dans une démarche empirique chère à l'apiculture. A bientôt pour la saison 2020.

Bertrand DUMOULIN



Réponse de Messieurs les Sénateurs Claude BÉRIT-DÉBAT et Bernard CAZEAU

Le 30 août 2019, Madame la Présidente de l'Abeille Périgordine a adressé une lettre aux députés et sénateurs de Dordogne concernant le *Aethina Tumida* (petit coléoptère des ruches). Les Sénateurs Claude BÉRIT-DÉBAT et Bernard CAZEAU ont alors communiqué les courriers ci-dessous :

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Chancelade, le 30 août 2019,

Madame Edith Bourdial

Présidente de l'Abeille Périgordine

Le Moulin Blanc

24380 Veyrines de Vergt

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu me faire part du renforcement des mesures de surveillance et de vigilance suite au foyer d'*Aethina tumida* déclaré en Sicile en juin 2019.

Je me félicite de l'application par les services du ministère de l'agriculture du principe de précaution sur ce dossier et je ne manquerai pas d'être attentif à son évolution d'autant plus que je suis intervenu à plusieurs reprises pour défendre l'apiculture au cours de mon mandat.

J'ai notamment alerté en 2018 le gouvernement sur la crise que votre filière a connu en Dordogne avec la disparition de 3080 ruches, une disparition due en partie au développement du *Varroa* mais surtout à la présence des pesticides et du frelon asiatique.

S'agissant de la problématique des pesticides, notamment ceux de la famille des néonicotinoïdes, je l'ai évoqué à plusieurs reprises, à travers mes questions écrites au gouvernement mais aussi au travers une proposition de résolution relative à la préservation des insectes pollinisateurs.

Enfin, cette année, j'ai co-signé la proposition de loi portant diverses dispositions relatives aux mentions et signes de la qualité et de l'origine valorisant les produits agricoles ou alimentaires.

Elle vise notamment à protéger la qualité des produits de la filière apicole face aux miels issus de mélanges.

Restant à votre disposition, je vous prie, Madame la Présidente l'expression de nos salutations distinguées, *et les meilleures.*

Claude Bérít-Débat
Sénateur de la Dordogne



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Paris, le 27 septembre 2019



Madame Edith Bourdial
Abeille Périgordine
Lieu dit « Le Moulin Blanc »
24380 Veyrines-de-Vergt

Objet : Réponse

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier électronique en date du 30 août 2019 et je vous remercie de m'avoir transmis vos échanges avec Monsieur Frédéric Piron, Directeur de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations concernant les dangers des *Aethina Tumida* pour les ruches. En effet, les abeilles européennes n'ont pas encore développé de mécanismes de lutte contre cette menace.

BERNARD
CAZEAU

SENATEUR
DE LA
DORDOGNE

Vice-Président de
la commission
des affaires
étrangères, de la
défense et des
forces armées

Coléoptère originaire d'Afrique du Sud, le Petit coléoptère des ruches est arrivé en Amérique dans les années 1990. En moins de 10 ans, il a ravagé la moitié des exploitations apicoles en Australie, au Canada, en Afrique du Nord et depuis 2014, en Italie. Cette espèce est aujourd'hui considérée comme une menace plus destructrice que le frelon asiatique. Néanmoins, découvert assez rapidement avant sa diffusion, son éradication est efficace et facile. Aussi, et ce dès l'année 2004, une plaquette d'information sur ce parasite a été élaborée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail et a largement été distribuée à l'ensemble des apiculteurs afin de les sensibiliser à ce problème sanitaire. Ce programme d'action est un succès et a été copié partout sur le continent européen.

Il nous faut être toutefois vigilants. Le 28 avril 2018, des œufs de cet insecte ont été identifiés pour la première fois par le laboratoire d'analyses vétérinaires du Bas-Rhin. Heureusement, les reines du lot suspect ont été détruites dans des ruchers de 8 exploitations apicoles dans des départements différents. Depuis, et de façon à écarter tout risque, le ministère de l'agriculture a demandé aux directions départementales en charge de la protection des populations de mettre en place une surveillance programmée des colonies présentes autour du local de manipulation de reines importées de l'étranger. Cette procédure est en cours d'application en Haute-Vienne.

En France, près de 55 000 apiculteurs entretiennent 1 360 000 colonies. La filière apicole revêt une importance économique directe à partir des produits de la ruche, mais surtout indirecte liée au service de pollinisation, indispensable pour l'écosystème. Dans les années 1990, les ruches enregistraient une mortalité de l'ordre de 5 %. En 2005, ces taux atteignaient 30 %. Aujourd'hui, les pertes atteignent un taux historique de 60 %. Face à un tel constat, l'urgence d'agir n'est plus à prouver. Les causes de mortalité des abeilles étant multiples et à priorités variables, un plan de sauvegarde de nos pollinisateurs, complet et à large spectre, est nécessaire. C'est aujourd'hui l'état d'esprit de la commission européenne qui va proposer prochainement une série d'outils utiles traitant différents aspects du défi qui nous faut faire face partout en Europe.

Demeurant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes salutations distinguées.

Sincères

Bernard CAZEAU
Sénateur de la Dordogne



Caisse à outils de l'apiculteur

Pince à reine



Piston

Les deux combinés en un



La reine est l'abeille qui commande toute une colonie d'abeilles. Elle a pour mission de pondre les œufs pour perpétuer la survie de la colonie.

Comment marquer une reine ?

Combien de fois n'avons nous pas pesté en cherchant la reine ? La solution est simple. Marquez vos reines. Voici comment s'y prendre pour la marquer et la retrouver facilement.

Cherchez la reine :

Commencez par trouver de la ponte fraîche, la reine n'est souvent pas très loin. Après il faut être attentif et avoir l'œil. Opérez quand les butineuses sont de sortie donc par beau temps et quand la miellée est en cours.

Utilisez peu de fumée.

Soyez méthodique.

Regardez un côté du cadre d'un regard circulaire et ensuite l'autre côté.

Travaillez avec le soleil dans le dos.

La reine se remarque à sa démarche.

Les couleurs pour chaque année :

La couleur est déterminée par convention selon le dernier chiffre de l'année de naissance de la reine.

- 1 et 6 : Blanc
- 2 et 7 : Jaune
- 3 et 8 : Rouge
- 4 et 9 : Vert
- 5 et 0 : Bleu



Comment marquer ?

Il suffit de **marquer la reine sur son thorax** avec de la peinture :

La peinture acrylique :

C'est la plus simple à utiliser si vous avez un petit nombre de ruches. La peinture se présente dans **un stylo marqueur très pratique**. La peinture sans odeur reste utilisable pendant des années. Secouez bien le marqueur avant l'usage.

Le vernis à ongle :

Demander à Madame ; elle doit bien en avoir de la couleur dont vous avez besoin.



Comment attraper la reine :

Ici aussi deux façons.

- ◆ Soit avec vos doigts en prenant la reine par le thorax ou par les ailes. La reine ne vous piquera pas. Ne jamais prendre la reine par les pattes ou par l'abdomen. Si vous abîmez la reine, par exemple en lui arrachant une patte, elle sera remplacée par les abeilles. Quand vous avez saisi la reine, tenez-la par le thorax entre le pouce et l'index.
- ◆ Deuxième méthode: si vous n'êtes pas sûr de vous, utilisez une pince il faut juste prendre garde à ne pas refermer la pince sur la reine. Ensuite, vous transférez la reine dans un piston à marquage. Dans le cylindre, il y a un piston en mousse que vous poussez avec le bâtonnet en bois. Le sommet du cylindre est recouvert d'un filet. En poussant le piston vers le sommet fermé par un filet, vous pouvez, en douceur, immobiliser la reine et la marquer. Attendez une minute avant de rendre la reine à la ruche pour être sûr que les odeurs aient totalement disparu et que la peinture soit sèche.

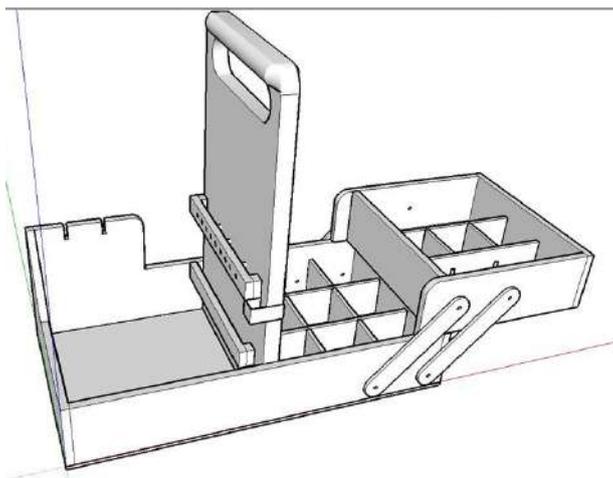
Un dernier conseil :

Quand vous avez attrapé une reine, le matériel qui l'a touchée, c'est à dire vos doigts, le piston et la pince sont imprégnés de son odeur. Nettoyez-les avant de marquer une autre reine car elle risquerait de ne pas être reconnue quand vous la ré-introduisez dans sa colonie. Un peu d'eau suffit. Pour vos doigts, simplement les humecter de salive fera l'affaire.

Pour vous entraîner :

Pour vous entraîner à attraper une reine et à la marquer, faites des exercices avec des faux-bourçons. C'est simple, il ne risque pas de vous piquer ... et pendant quelques jours, il sera le roi ...

Jean-Marie BRANDELY





Le passage à l'hiver

L'automne est bien là et l'hiver arrive. Aussi nos abeilles se préparent-elles à passer cette longue période de faible voir très faible activité. Nous devons veiller au mieux sur nos colonies pour que celles-ci soient dans les meilleures conditions. L'apiculteur a aussi du travail à l'atelier.

Nous avons tous constaté une fréquentation importante de frelons asiatiques dans nos ruchers au moins depuis le mois d'octobre.

Il est temps d'analyser la saison qui se termine et d'en dresser un bilan, afin de pouvoir penser aux orientations de la prochaine saison.

L'activité au rucher

Les abeilles restent souvent à la ruche à cause du mauvais temps. Elles profitent des quelques heures de soleil qui peuvent exister pour sortir et ramener quelques rares pelotes de pollen.

Afin de bien s'assurer de l'état des colonies, une visite est impérative. Identifiez la taille de la grappe et des provisions et vérifiez qu'il y en ait suffisamment. S'il y a peu de nourriture, un nourrissage sera nécessaire. Si votre colonie déborde d'abeilles par exemple, il faut les laisser se débrouiller. Nous devons être certains de bien avoir traité nos ruches contre le varroa.

Au fil des semaines, le temps va se refroidir et les abeilles formeront une grappe pour qu'une température constante au centre de 34 degré environ soit maintenue. Les abeilles consommeront plus ou moins selon le temps qu'il fera pendant l'hiver. Pendant cette période, l'apiculteur passe de temps à autre dans ses ruchers, pour s'assurer que tout est en place, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas une ruche de renversée ou un toit soulevé par exemple. Bien entendu, il est évident qu'il faudra enlever une ruche morte pour remettre le matériel prêt à repartir pour la prochaine saison. Préparer les nouvelles ruches ou réparer des ruches est le travail à l'atelier pendant l'hiver. Il ne faut pas oublier aussi de faire fondre la cire d'opercules pour en faire des pains. Ils seront échangés contre de la cire gaufrée.

Le frelon

La fréquentation des frelons asiatiques est accrue dans nos ruchers. Il faut absolument trouver des solutions afin qu'ils ne détruisent pas les colonies. Penser à mettre les portes à l'entrée des ruches pour réduire l'espace. Cela permettra quand même d'aider les abeilles à se défendre et d'éviter que les frelons rentrent trop facilement dans les ruches. Et bien entendu essayez de piéger le plus possible pour atténuer leur présence devant les entrées.



Le bilan de la saison

Nous pouvons, même avec peu de ruches ou en étant débutant, essayer de faire un petit bilan de notre saison apicole.

Le bilan peut se traduire par :

- ◇ La prise en compte de la mortalité de l'hiver dernier et la mortalité pendant la saison.
- ◇ Une réflexion sur l'infestation du varroa dans les colonies et des éventuelles variations entre colonies.
- ◇ Un questionnement sur les différentes productions de miel
- ◇ Une réflexion sur les colonies qui ont été les meilleures en termes d'élevage et de production.
- ◇ Un inventaire des reines à changer au printemps ou pendant la saison.
- ◇ Un recensement des meilleurs emplacements : quels sont ceux qu'il ne faut pas garder ? (diversité florales, bonne production, fréquentation faible du frelon....)

La liste est bien entendue non exhaustive et chacun orientera ses analyses comme il le souhaitera.

Une fois cette analyse effectuée, nous pourrons réfléchir à la prochaine saison et se définir les nouveaux objectifs et peut-être ainsi affiner certaines pratiques que l'on a adoptées.

A partir de ce bilan nous pourrons envisager :

- ◇ De réfléchir à un, ou plusieurs, nouvel emplacement (pour une nouvelle miellée par exemple ...).
- ◇ Faire un rucher ou nous avons sélectionné de très bonnes colonies.
- ◇ Réorganiser certains emplacements qui sont peut être mal agencés ou peu accessibles.
- ◇ Préparer le matériel en fonction du nombre de colonies envisagées.
- ◇ Réfléchir au greffage ou à l'achat de reines et dans quelle quantité.

L'hiver va vite passer et nous devons, pendant de temps, effectuer toutes ces tâches. A nous de ne rien oublier afin de démarrer la nouvelle saison dans les meilleures conditions.

Nicolas BREME



La parole à une association

Différentes associations œuvrent directement ou indirectement pour le confort des abeilles. Nous laissons aujourd'hui la parole à un membre de Nous voulons des coquelicots, afin qu'il nous présente son association.

1001 Abeilles

La nation Iroquoise, lors des palabres, désignait toujours un membre pour parler au nom du loup (la nature sauvage). C'est pour jouer ce rôle, que l'association "1001 Abeilles" est née, pour parler au nom des Abeilles.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire que l'abeille est notre « Sentinelle de l'environnement »...

Oui ! Mais de quelle abeille parle-t-on ?

Les abeilles font du miel... ça, chacun le sait.

Les abeilles bâtissent leurs nids avec de la cire dans les arbres creux... jusque-là tout va bien.

Mais il y a des abeilles :

qui font des galeries dans le sol pour faire leur nid,
d'autres qui préfèrent les vieux morceaux de bois tout "pourris",
d'autres qui aiment les tiges de ronce,
ou encore celle qui squattent les coquilles d'escargot.



Toutes ses espèces d'abeilles sont cousines, de la famille des hyménoptères et ont pour rôle dans l'écosystème la pollinisation, CAD de servir de vecteur à la reproduction de la grande majorité des végétaux qui nous entourent ; et par la même de participer activement à une partie de notre alimentation (une bouchée sur trois !)

Aujourd'hui le constat est terrifiant !

L'abeille de nos ruches (*Apis Mellifera*) : les apiculteurs professionnels ou non voient mourir entre 30% et 50% de leurs colonies tous les ans.



Pour la même espèce, mais à l'état sauvage (arbres creux, vieux murs...) : Les récents comptages effectués par l'OPIE (Office Insectes Environnement), avec l'aide d'associations comme la nôtre, évaluent également des pertes allant jusqu'à 75% des colonies (avec pourtant une recolonisation annuelle non négligeable qui interpelle).

Enfin, les « **éternelles oubliées** », les abeilles solitaires, (environ 1000 espèces en France) subissent le même sort et font partie des 75 à 80% des insectes volants qui ont disparu de notre environnement les 30 dernières années. On "estime" que 40% des abeilles solitaires sont en danger de disparition. (Estimation car peu de budget pour l'étude de ces espèces)

L'association 1001 Abeilles offre des pistes pour AGIR.

Action d'information

Stand pour aller au contact du public.

Conférence pour parler "Abeilles".

Exposition pour monter et toucher le plus grand nombre.



Action "Piste pour AGIR"

Gestion raisonnée de nos espaces.

Que doit-on planter pour être efficaces : **Insectes locaux = Plantes Locales.**

Aménager des **Espaces "Sauvages"** pour accueillir la faune.

...

Action pour Apis Mellifera, l'Abeille à miel (la 1 de 1001 Abeilles)



Installation de **Nichoirs** pour lui offrir des gîtes naturels.

Stages de fabrication de la **Sun Hive (Ruche de Biodiversité** en vanerie spiralée) qui sera un sanctuaire pour une colonie.

Rucher pédagogique pour une autre apiculture basée sur une récolte des surplus et non des réserves.

Promotion et fabrication de la ruche horizontale : la **Cathédrale**

Une **Ruche Pédagogique "Arbre"** pour observer la colonie à l'état naturel.



Si notre vision des Abeilles vous touche et vous parle, n'hésitez pas à nous rejoindre. La tâche est immense, indispensable mais passionnante.



Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole



INFORMATION

G.D.S.A. 24

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DES NIDS DE FRELON ASIATIQUE

2019 – 2020

Le G.D.S.A. 24 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Dordogne) a mis en place pour l'année 2019 - 2020 un formulaire en ligne pour les déclarations de nids de frelons asiatiques.

Vous trouverez tous les renseignements concernant cette campagne et le formulaire de déclaration sur le site ci-dessous.

<https://framaforms.org/recensement-nids-frelons-asiatiques-2019-2020-1543846836>

GDSA 24 - Puy Lafaye - 24290 VALOJOULX

Siège Social : DDCSPP Service VESPA, cité administrative-24024 Périgueux Cedex

N°SIRET : 413 071 499 000 11

gdsadordogne@gmail.com



**GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE
DE LA DORDOGNE**

FORMATION TSA
(Techniciens Sanitaires Apicoles)

APPEL À CANDIDATURE

Pour renforcer son équipe, le GDSA 24 prévoit prochainement une formation de TSA dans le cadre de la réalisation du Plan Sanitaire d'Élevage et autres missions autour du sanitaire.

L'ensemble du département, divisé en 4 parties, est à couvrir. Ainsi, les candidats habitants ; le nord-est, le nord-ouest, le sud -est ou le sud-ouest de la Dordogne sont les bienvenus.

Les candidats intéressés par cette formation doivent tenir compte des conditions de recrutement qui sont :

- Pratiquer l'apiculture depuis au moins 2 ans
- Être adhérent au GDSA 24
- S'engager avec le GDSA 24 dans l'action sanitaire au minimum pendant cinq ans (le temps d'un PSE).
- Aimer le travail en équipe (coordination, organisation, soutien, tutorat,..) en lien avec le vétérinaire et le bureau du GDSA 24

CONTACTEZ NOUS POUR :

- Pour postuler à cette formation
- Avoir des informations complémentaires (temps de formation, conditions, etc..)
- Prévoir une rencontre

CONTACT :

gdsadordogne@gmail.com



Message de la D.D.C.S.P.P. de la DORDOGNE en date du 6 août 2019

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Dordogne

AETHINA TUMIDA

Monsieur Frédéric PIRON, Directeur de la D.D.C.S.P. de la Dordogne nous a adressé le message ci-dessous concernant le petit coléoptère de la ruche « AETHINA TUMIDA », message accompagné de documents.

J'ai communiqué pour information à Madame et Messieurs les Députés de la Dordogne et Messieurs les Sénateurs de la Dordogne le message accompagné des différentes pièces jointes.

« Suite au foyer d'Aethina tumida (petit coléoptère de la ruche) déclaré en Sicile en juin 2019, classé comme Danger Sanitaire de 1ère catégorie (DS1) pour les abeilles domestiques, et tenant compte du fait que la grande région de la Calabre n'est, depuis 2014, toujours pas indemne de ce danger sanitaire, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation maintient le renforcement des mesures de surveillance et de vigilance. »

« Dans ce contexte et considérant que des mouvements de reines en provenance de Sicile vers le département limitrophe de la Haute-Vienne ont été identifiés en 2018 et 2019, la DDCSPP de la Dordogne attire l'attention de tous, et plus particulièrement des apiculteurs, sur :

- ***le respect de la réglementation lors d'échanges CE ou d'importation,***
- ***la vigilance à observer au niveau des ruchers***
- ***la conduite à tenir en cas de suspicion de la présence du petit coléoptère de la ruche. »***

« A ce titre, nous vous saurions gré de bien vouloir participer à cette lutte, en procédant à l'insertion sur votre site internet et à la diffusion auprès de vos adhérents, à votre convenance, des documents ci-joints :

- *note d'appel à la vigilance*
- *affiche du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*
- *document sur la réglementation en vigueur en matière de mouvements d'abeilles. »*

Nous vous remercions par avance de votre implication et restons à votre écoute si besoin, Bien cordialement.

Le Directeur de la DDCSP de la Dordogne

Frédéric PIRON



NOVEMBRE						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	Conférence APIDOR Jean-Marie BARBANCON Président de la FNOSAD et de la Santé de l'Abeille			15	16	17
18				22	23	24
25	26	27	28	29	Confrérie des Abeilles et du Miel Foire Sainte-Catherine à Montignac	

N'oubliez pas d'effectuer la déclaration des ruches avant le 31 décembre 2019
 ⇒ soit sur l'onglet :
MES DEMARCHES au lien suivant : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
 ⇒ ou sur papier avec :
 le **CERFA n° 13995*04**, document qui sera adressé à :
DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

DECEMBRE						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			La Gavinie Echange des cires			1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



JANVIER						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Assemblée Générale
à Montignac

Le **Dimanche 26 janvier 2020**, se tiendra à
MONTIGNAC, à la salle des Fêtes
L'Assemblée Générale de L'Abeille Périgordine
Pensez à réserver votre repas auprès de
Monsieur Claude MAZIERE
La Brousse
24390 - HAUTEFORT

FEVRIER						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
				21	22	23
		26	27	28	29	30

Rucher Ecole
En salle
Au Centre socio-culturel de Trélissac

Distribution du matériel
Périgord Pourpre
À la Gavinie

Rucher Ecole
En salle
Au Centre socio-culturel de Trélissac

Rucher Ecole
En salle
Au Centre socio-culturel de Trélissac

Distribution du matériel
Périgord Noir
À la Gavinie

Distribution du matériel
Périgord Blanc et Vert
Distribution des arbres mel-
lifères pour APIDOR
À la Gavinie



AETHINA TUMIDA

LE PETIT COLÉOPTÈRE DES RUCHES

Aethina tumida est un **ravageur** des colonies d'abeilles et de bourdons. Sa multiplication peut entraîner un **affaiblissement ou la mort de la colonie**.

ADOPTER LES BONS REFLEXES POUR PROTEGER VOS COLONIES



ÉVITEZ SON INTRODUCTION !

- ➔ Tout lot d'abeilles ou de bourdons introduit sur le territoire national doit être accompagné d'un **certificat sanitaire officiel**, faire l'objet d'un **ré-engagement** et d'un **examen approfondi** en laboratoire agréé. L'introduction en provenance des **zones infestées est interdite**.
- ➔ Il est indispensable de réaliser un **examen visuel régulier et approfondi** de l'intérieur de ses ruches.



SOYEZ VIGILANTS ! DÉCLAREZ TOUTE SUSPICION !

L'apiculteur doit contacter immédiatement la direction départementale en charge de la protection des populations en cas de présence dans la ruche :

- ➔ **d'un ou plusieurs coléoptères** (< à 1 cm)
- ➔ **d'une ou plusieurs larves** (~ 1 cm) de couleur blanchâtre
- ➔ **de petits œufs blanc nacré** (1,5 mm) en grappe de 10 à 30.

Les larves peuvent être également présentes dans l'environnement proche de la ruche.

N'hésitez pas à contacter la direction départementale en charge de la protection des populations, votre vétérinaire, ou l'organisation sanitaire dont vous dépendez.





PREFET DE LA DORDOGNE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
et de la Protection des populations
Service : Santé et protection animales

Aethina tumida (Petit coléoptère des ruches) Vigilance renforcée

RAPPELS

Le petit coléoptère des ruches « *Aethina tumida* » est un parasite ravageur des colonies d'abeilles mellifères. Il exerce une action spoliatrice et destructrice sur la colonie en consommant le miel, le pain d'abeilles et le couvain, et entraîne une fermentation du miel qui le rend impropre à la consommation.

ACTUALITE

Un nouveau foyer d'*Aethina tumida* a été confirmé le 20/06/2019 en Sicile. Des mouvements d'abeilles en provenance de ce territoire ont été identifiés sur le territoire national.

Bien que ces mouvements d'abeilles aient été réalisés en toute conformité avec la réglementation en vigueur, le territoire d'origine des reines apparaît, au vu du contexte épidémiologique, particulièrement à risque, ce qui justifie la mise en œuvre d'une surveillance accrue dans les départements concernés Haute-Vienne (87) et Tam-et-Garonne (82) et une vigilance renforcée dans les autres départements.

La France reconduit donc les mesures de renforcement applicables depuis Décembre 2018, notamment au niveau des contrôles relatifs aux échanges et importations d'apidés.

CONDUITE A TENIR

1°) En cas d'échanges ou d'importation, respecter strictement la réglementation en vigueur cf. en annexe, une note relative à cette réglementation.

2°) Il convient également d'appliquer les mesures édictées dans l'affiche jointe en annexe et de **signaler au plus vite toute suspicion de présence potentielle du petit coléoptère de la ruche :**

- à la DDCSPP 24 – 05 53 03 66 74 (Anne-Sophie DEGROOTE) / 05 53 03 66 68 (standard Service)

- à un vétérinaire mandaté en apiculture

* Dr Aurélien MARGUERITTE – Thiviers – 06 27 89 53 80

* Dr Jean-Yves GAUCHOT – Le Bugue et Sarlat – 06 72 89 56 66

* Dr Xavier LEBEAU – GOURDON (46) – 06 24 49 82 10

* Dr Laurent DEFFREIX – MONFLANQUIN (47) – 06 80 13 11 12

* Dr Daniel GERGOUIL – CASTILLON LA BATAILLE (33) – 06 18 62 09 69

* Dr Jean-Jacques LEROY – MONTMOREAU ST CYBARD – 06 88 24 89

L'implication de tous les acteurs est nécessaire pour conserver le statut indemne de la France vis-à-vis d'*Aethina tumida*, et donc protéger les abeilles françaises et la production de miel français.

Le 06/08/2019



CONCOURS DES SAVEURS NOUVELLES AQUITAINE

La région Nouvelle Aquitaine organisait le 6 novembre 2019 à COZES (Charente Maritime) le concours des saveurs des produits de nos terroirs.

Différents produits étaient représentés, notamment le chocolat, cognac, pineau, miel et toutes sortes de charcuteries.

La Confrérie du Miel et des Abeilles et quelques membres de L'Abeille Périgordine étaient conviés par l'intermédiaire de l'Ambassade des Confréries

Plusieurs ateliers de dégustations se sont déroulés afin d'attribuer des médailles : Or, Argent, Bronze.

A noter quelques échantillons du miel du Périgord étaient présentés, certains ont obtenu une médaille.

Une véritable promotion pour les miels du Périgord.

Deux périgordins ont été mis à l'honneur :

Fanny EYMERIC,

1 médaille d'Or pour le miel poly floral clair d'été,

1 médaille d'Or pour le miel de Forêt Miellat,

Jean-Jacques NEGRIER,

1 médaille d'Argent pour miel Forêt Miellat

Jacques LAUGENIE





LA REVUE DE PRESSE

Au secours des abeilles

Pour Valérie Boudier, l'idée de voir disparaître de nombreux insectes, et notamment les abeilles, a été le déclic pour la création de l'association 1001 abeilles. Lors de la soirée rencontre du vendredi 29 mars, présentée par la municipalité de Plazac, elle est venue sensibiliser le public à l'effondrement en cours des populations d'insectes volants dont font partie les abeilles (sauvages ou domestiques), qui pour la majorité sont des pollinisateurs. Le but était de proposer des actions simples et des solutions pour inverser cette tendance.

L'association 1001 abeilles organise divers stands d'information lors de manifestations publiques. Elle propose également des actions de sensibilisation dans les milieux scolaires et périscolaires, des conférences ou animations de cafés-débats, des interventions dans des stages de permaculture afin de mieux connaître les abeilles, des interventions auprès



Valérie Boudier lors de son intervention. PHOTO ALAIN MARCHER

de collectifs d'apiculteurs amateurs.

Pendant plus d'une heure, planches de photos à l'appui, l'intervenante a retenu l'attention d'une trentaine de personnes présentes qui n'ont pas été avares à poser de nombreuses questions.

Pratique. 1001 abeilles, mairie de Cherveix-Cubas. E-mail : contact@1001abeilles.org



DÉCOUVERTE

La gelée royale expliquée par un apiculteur

Thomas Debaudringhein, apiculteur producteur depuis 2016, s'est fait remarquer sur la foire-exposition ce mois-ci avec une récolte de la gelée royale faite devant les visiteurs.

« Contrairement à l'importation de Chine qui avoisine les 200 tonnes, moi je produis vingt kilos par an. La production se déroule de fin mai à début juillet avec deux récoltes par semaine. J'ai une dizaine de ruches dédiées à ce travail », précise Thomas, qui s'appuie, pour sa production, sur une race d'abeille sélectionnée génétiquement depuis vingt-cinq ans.

La technique du picking - autrement dit une greffe - consiste à prélever de jeunes larves d'abeilles sur un cadre et de les transporter dans des cellules artificielles appelées cupules. Celles-ci munies d'une larve seront présentées comme amorce d'une colonie spécialement préparée pour l'élevage royal. Thomas Debaudringhein utilise un outil spécialement conçu pour cette opération, ressemblant à un outil de dentiste en forme de pelle à son extrémité. Il permet d'aller chercher une larve - la plus petite possible - sans la blesser et de la déposer dans la



Thomas Debaudringhein a réalisé sa récolte à la foire-expo, sur le stand l'Abeille périgordine. PHOTO F.A.

cupule en plastique. Les abeilles éléveuses viennent ensuite nourrir les larves avec de la gelée royale.

À conserver un an voire un an et demi

Au bout de trois jours, on retire le cadre, on élimine la larve et on peut récolter la gelée royale au fond de la cupule. La reine, éle-

vée uniquement à la gelée royale vit environ trois à cinq ans par rapport à une abeille qui ne vit que cinq à six semaines. Le produit, assez sensible, a une durée de vie d'un an voire un an et demi après la récolte.

■ Correspondant DL
Francis Acquart.
Tél : 06 14 67 01 10.
acquart.francis@laposte.net



A.N.E.R.C.E.A

Rappel

Les 11 et 12 février 2020 auront lieu les journées d'études de l'ANERCEA (Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Elevage Apicole) à l'**AGORA de Boulazac**.

Une occasion à ne pas manquer, vous rencontrerez des chercheurs et des apiculteurs de différents continents, vous entretenez au cœur de l'élevage et de la sélection des reines d'abeilles. L'Abeille Périgordine est partie prenante de ses journées d'études.

Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de notre Assemblée Générale le 26 janvier 2020 à Montignac. Réservez déjà cette date sur vos agendas.

Jacques LAUGENIE
Vice-Président de l'Abeille Périgordine

U.N.A.F

Bonjour à toutes et tous,

C'est un point qui a été débattu lors de notre dernière AG en février 2019 : la question de l'exonération fiscale de l'apiculture du fait des pertes de cheptels subies et du rôle de l'abeille dans la pollinisation.

Vous nous avez demandé, en AG, d'œuvrer en vue de l'exonération fiscale des 50 premières ruches afin que la mesure bénéficie à toutes les catégories d'apiculteurs.

Ainsi, dans la perspective du projet de loi de finances de cet automne, nous avons travaillé avec un conseiller en fiscalité et nous avons abouti à une proposition d'amendement, soumises à deux députés :

- la députée Sandrine Le Feur (LREM – Finistère) qui l'a déposé avec 35 de ses collègues du groupe LREM.

Voir ICI : <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/2272A/AN/2693>

- le député Bruno Fuchs (MODEM – Haut-Rhin) qui l'a déposé avec l'ensemble du groupe MODEM (46 députés).

Voir ICI : <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/2272A/AN/2651>

Le fait que l'amendement soit porté par un grand nombre de députés peut lui donner des chances d'aboutir. Nous travaillons étroitement avec ces élus pour le suivi des discussions et affiner les argumentaires.

Les discussions en séance sur cet amendement auront probablement lieu cette semaine à l'Assemblée nationale. Courant novembre, il reviendra aux Sénateurs d'en discuter.

Nous vous tiendrons informés des prochains développements en la matière.

Très bonne journée à toutes et tous,

Anne FURET

Chargée de projet "Environnement de l'Abeille"

Union Nationale de l'Apiculture Française

5 bis rue Faÿs 94160 Saint-Mandé

Tél.: 06 28 20 76 10 - 01 41 79 74 43

www.unaf-apiculture.info

Suivez-nous sur Twitter et Facebook.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
et de la Protection des populations
Service : Santé et protection animales

RAPPEL DECLARATION DE RUCHERS 2019

A/ Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de procéder à la déclaration annuelle de ses ruches, dès la 1^{ère} ruche

- La déclaration se réalise en 3 mn via le site MES DEMARCHES au lien suivant :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

- Se rendre sur la rubrique PARTICULIER puis Déclarer ses ruches en suivant la procédure indiquée selon que l'on soit nouvel apiculteur ou pas

- Editer son récépissé de déclaration

B/ Pour information, certaines mairies rendent des services à leurs administrés pour les déclarations administratives ; n'hésitez pas à vous renseigner si vous n'avez pas d'ordinateur ou si vous n'êtes pas à l'aise avec INTERNET.

C/ Il est aussi possible de procéder à la déclaration avec le document Cerfa papier 13995*04 (ci-après) à envoyer à :

DGAL-Déclaration de ruches 251 rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15

- Délai d'obtention du récépissé = 2 mois à compter de la réception par la DGAL.

ATTENTION : La déclaration annuelle de ruchers obligatoire est commune à tous les pays de l'Union Européenne et doit être réalisée entre le 01/09 et le 31/12 de chaque année. Ainsi un nouvel apiculteur qui aurait déjà fait une déclaration avant le 01/09 doit réaliser une 2^{de} déclaration, entre le 01/09 et le 31/12, la 1^{ère} année.

D/ Au regard de la menace d'*Aethina tumida* (Petit Coléoptère de la Ruche) qui n'a toujours pas été éradiquée dans la région de la Calabre en Italie et des nombreux mouvements d'apidés en Europe, la déclaration de ruchers est primordiale dans la lutte contre ce Danger Sanitaire classé en 1^{ère} catégorie par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Merci à tous d'apporter votre concours à cette lutte, qui doit être collective, en procédant à la déclaration de vos ruches

Le 30/09/2019
Anne-Sophie DEGROOTE
Technicienne Principale
DDCSPP 24



N° 13995*04

DÉCLARATION DE DÉTENTION ET D'EMPLACEMENT DE RUCHES

Tout apiculteur est tenu de réaliser chaque année une déclaration de ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

*Loi 2009-967 du 3 août 2009 et article L.221-1 du code rural et de la pêche maritime
Arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles modifié*

Une fois complétée, la présente déclaration doit être envoyée à l'adresse suivante :

DGAL - Déclaration de ruches
251 rue de Vaugirard
75732 Paris Cedex 15

Le délai de traitement pour l'obtention d'un récépissé est de l'ordre de 60 jours.

La déclaration peut également se faire en ligne sur le site « mesdemarches.agriculture.gouv.fr ». Cette procédure permet de générer un récépissé de façon immédiate.

MERCI DE REMPLIR CET IMPRIMÉ EN LETTRES MAJUSCULES

IDENTIFICATION DE L'APICULTEUR

Votre numéro d'apiculteur (NAPI)

Tout apiculteur se voit attribuer un numéro d'apiculteur (NAPI). Le numéro d'apiculteur (NAPI) est à reporter sur un panneau à proximité du(des) rucher(s) ou sur au moins 10 % des ruches

Vous avez un numéro d'apiculteur (NAPI), indiquez le ici |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ou Vous n'avez pas de numéro d'apiculteur (NAPI) / Vous avez perdu votre numéro d'apiculteur (NAPI),

cochez la case suivante : Un nouveau numéro d'apiculteur (NAPI) vous sera attribué

Vous possédez un numéro SIRET, remplissez ce cadre. Sinon, passer au cadre suivant «Identité et coordonnées du déclarant»

Le numéro SIRET est attribué sur demande par le centre de formalités des entreprises de la chambre d'agriculture départementale aux apiculteurs qui vendent ou cèdent des produits de la ruche hors cadre familial

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU DÉCLARANT

Je soussigné(e), Civilité : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Domicile Travail Mobile

Mél : _____



Abeille dans tous ses états

Bientôt dans nos jardins

Julie CAPY décode pour nous les fleurs mellifères de nos jardins. Elle nous présente ainsi les bruyères.



Les bruyères



Les bruyères représentent plus de 800 espèces de plantes dicotylédones dans la famille des Éricacées qui inclut aussi les myrtilles, les rhododendrons...

On connaît deux genres appelés communément « bruyère » : **Erica** et le genre monospécifique **Calluna**, auxquels il convient d'ajouter les genres **Daboecia** et **Bruckenthalia**.

Autres nominations : bruyère commune, bruyère callune, fausse bruyère, péterolle, béruee, bucane, brande et grosse brande.

Le nom *Erica* vient du grec *ερείκη*, qui signifie lande, bruyère.

Description et reconnaissance

Hauteur : 15-50 cm.

Feuilles : persistantes, opposées, petites, en forme d'aiguilles non piquantes. La couleur du feuillage est le plus souvent d'un vert foncé qui devient au fil des saisons : doré, jaune fluo, orange, rouge intense.

- les feuilles du genre *Calluna* : de petites écailles sessiles imbriquées.
- les feuilles du genre *Erica* : de petites aiguilles verticillées.
- les feuilles du genre *Daboecia* : petites, ovales, lancéolées.

Fleurs : des grappes terminales de couleurs variées. Selon, les espèces, elles sont roses, blanches (*Erica arborea*), rouge pourpre et parfois même verdâtres (*Erica scoparia*). Les étamines sont libres chez certaines variétés (genre *Erica*) et soudées dans d'autres (genre *Bruckenthalia*).

Floraison

La bruyère est une plante qui, selon les espèces, fleurit abondamment et presque toute l'année. La bruyère commune par exemple commence sa floraison du début de l'été jusqu'à la fin de l'automne. Les variétés du genre *Erica* fleurissent quand à elles tout l'hiver.

Variétés et période de floraisons

- Bruyère cendrée : fleurit de juin à octobre
- Bruyère ciliée : fleurit de juillet à novembre
- Bruyère Clarin : fleurit de juillet à octobre
- Bruyère incarnate ou bruyère des Alpes : fleurit de novembre à avril
- Bruyère de Cornouailles : fleurit en août
- Bruyère des neiges : fleurit presque tout l'hiver et jusqu'au début du printemps.

Milieu

La bruyère, sous ses différents genres, est une plante décorative originaire d'Europe. On la rencontre un peu partout en France.

C'est une plante qui pousse à l'état sauvage, dans des milieux difficiles, tels les falaises crayeuses et les landes. Mais, elle est très fréquente dans les jardins où elle constitue un élément décoratif de choix. On utilise cette plante tapissante pour border un mur ou couvrir un talus.



La bruyère est une plante qui se développe sur un sol siliceux ordinaires, bien drainé, acide, sableux, humide, à des endroits exposés au soleil à légèrement ombragés. Elle est robuste et résiste bien aux basses températures et aux maladies. Elle supporte même la pollution des villes.

Elle peut être associée dans nos jardins en massif avec d'autres arbustes ou bien en couvre sols.

Intérêt apicole

Au même titre que les autres plantes mellifères, la bruyère est une plante mellifère très intéressante. Sa floraison abondante et étendue sur toute l'année attire beaucoup les abeilles, surtout à des périodes où la nourriture se fait rare.

Autre atout de la bruyère est la richesse de ses fleurs en nectar et également en pollen.

Néanmoins, son miel, composé en grande partie de glucose, est de qualité inférieure. Il est de couleur rousse, avec un arrière-goût légèrement amer.

Autres Usages

On connaît à la bruyère plusieurs vertus médicinales, grâce à ses propriétés antiseptiques diurétiques et dépuratives. On s'en sert pour traiter les problèmes d'engelures et de rhumatisme.

On l'utilise à ces effets sous forme d'infusions, miel, décoctions, ampoules, comprimés, gélules, teinture mère et tisanes.

Et dans l'histoire...

Du Moyen-Âge au XX^{ème} siècle, on utilisait la Bruyère pour fabriquer des paniers et des balais quand on manquait de paille. Dans les régions pauvres, elle servait aussi au remplissage des matelas.





Abeille dans tous ses états

PAROLES DE VÉRONIQUE FEMME DE L'APICULTEUR BERTRAND DUMOULIN

J'ai rencontré un informaticien « Vacances j'oublie tout plus rien à faire du tout » comme le dit la chanson. Aujourd'hui l'informaticien est apiculteur et oui mon mari est tombé amoureux des abeilles. Moi pas ! Il n'aimait pas le miel, moi si ! Les vacances d'été en famille sont désormais quasi inexistantes.

Au début je trouvais tout cela plaisant, le retour à la nature quelques ruches pour s'amuser, l'émerveillement des premières récoltes. Mais j'ai vite compris que l'apiculteur ne s'arrête jamais, il faut faire plus, il faut faire mieux, il faut se former, se renseigner, passer des heures sur le net pour être à la pointe de l'actualité. Comme pour l'agriculteur la météo est source d'inquiétude. L'hiver est à peine fini qu'il faut être prêt. Combien de fois j'entends « il faut que je sois prêt ». Colza, acacia, tilleul, châtaignier, tournesol, entrecoupés de petites miellées, rythment la saison apicole. Pour moi les petites miellées, aubépine, ronce, trèfle, fruitiers sont de véritables pépites.

Le printemps est là, on imagine déjà des week-end à rallonge à l'océan, mais c'est oublier que l'apiculteur n'a pas le temps de rêver au mois de mai. Et cet été on part où ? Les enfants aiment la plage, j'aime faire de la planche à voile, on part seules.

Papa il râle tout le temps, surtout quand il s'est fait piqué au visage. On attend la fin de l'été pour s'organiser, mais c'est déjà la rentrée qu'il faut préparer ! Il est où papa ? Dans sa miellerie, il extrait on entend parfois des gros mots... Zut le miel a débordé, le robinet n'était pas fermé.

Il fait quoi papa ? Il met en pot, il colle les étiquettes, il livre son miel, il fait des essaims, il fait le tour des ruchers, il prépare déjà sa saison prochaine.

Mars est là ; nous ne sommes même pas allés skier ! Le temps passe bien vite au rythme de l'apiculteur, qui est souvent fatigué mais toujours passionné. La femme de l'apiculteur, est, ou doit être patiente, à l'écoute, compréhensive, elle accepte les contraintes liées au métier non sans se plaindre d'ailleurs.

Nous avons la chance de pouvoir vivre à la campagne en connexion directe avec la nature, c'est une chance pour nos filles, elles se passionneront peut être un jour pour les abeilles, en attendant nous acceptons le rythme apicole.

L'apiculture est un noble, beau et dur métier qu'on fait d'abord parce qu'on est passionné... moi je préfère faire des confitures !

Véronique



AGIR POUR LES POLLINISATEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE Rencontre régionale

23 SEPTEMBRE 2019

Cnam enjmin

138, rue de Bordeaux - 16000 ANGOULÊME

Le 23 septembre s'est tenu à Angoulême une rencontre régionale sur les pollinisateurs.

L'ordre du jour de cette rencontre était très dense. Il nous a été présenté des regards croisés d'experts sur les pollinisateurs et les enjeux propres à ces groupes d'insectes, puis un premier bilan du Plan National Régional en Nouvelle-Aquitaine sur les actions menées en faveur des pollinisateurs depuis 2017.

Une présentation des retours d'expériences régionaux d'actions retenues par les appels les objectifs, bilan, et besoins. L'après-midi des ateliers thématiques étaient proposés

1^{er} atelier : La connaissance sur les pollinisateurs

Comment améliorer les connaissances sur les pollinisateurs ? comment les mettre en pratique, notamment dans un objectif de transfert, de participation, de valorisation ?

2^{ème} atelier : La gestion des milieux

Comment gérer, aménager les espaces de façon favorable aux pollinisateurs ? Comment évaluer les actions mises en œuvre ?

3^{ème} atelier : Formation des professionnels

Comment promouvoir une connaissance des enjeux liés aux pollinisateurs en milieu professionnel ? Quels sont les champs de formation ?

4^{ème} atelier : Sensibilisation des citoyens

Quels sont les outils existant ou à mettre en place pour sensibiliser aux pollinisateurs ? Quels sont les enjeux de communications.

La synthèse de cette rencontre nous sera communiquée et nous ne manquerons pas de vous la porter à votre connaissance.

Edith BOURDIAL, Jacque LAUGENIE, Marc BOURDIAL



Vu sur le net



Jean-Marie Brandely collecte pour nous les dernières actualités apicoles de la toile.

22 juillet 2019 - Comment le Sphinx Tête de Mort parle-t-il aux abeilles ?

<https://www.youtube.com/watch?v=2spklhtvTbw>

31 juillet 2019 - Influence des cultures dérobées automnales sur le développement et l'hivernage des colonies d'abeilles

<https://www.frij.ch/files/34/Article%20scientifique.pdf>

4 août 2019 - Le cri d'alarme d'un apiculteur français : « la Nature est en train de crever ! »

https://mrmondialisation.org/le-cri-dalarme-dun-apiculteur-francais-la-nature-est-en-train-de-crever/?utm_source=actus_lilo

9 août 2019 - Lutte biologique contre Varroa, la méthode SCALVINI : PARTIE 1 - la libération des reines.

https://www.youtube.com/watch?v=IZ_iu8vGuNI

9 août 2019 - Les maladies des abeilles - chap1 : LE VARROA avec Joseph LETONDAL, Docteur Vétérinaire

<https://www.youtube.com/watch?v=u-LuLkBFQiw>

9 août 2019 - Lutte biologique contre Varroa -II-. Méthode SCALVINI : Le dégouttement.

<https://www.youtube.com/watch?v=EiLMu-OGbTU>

11 août 2019 - Le chlorure de lithium – une nouvelle arme contre le varroa ?

<http://www.wannabee.fr/chlorure-de-lithium-nouvelle-arme-contre-varroa/>

15 août 2019 - Améliorer la gestion de Varroa pour sa propre exploitation.

https://www.ruche-apiculture.com/media/kunena/attachments/3642/cahier_technique-web_2019.pdf

19 août 2019 - Lutter contre le varroa.

<https://www.ruche-apiculture.com/forum/forum-ruche-et-apiculture/intoxications-et-maladies-de-labeille/frelon-asiatique/page-20.html#169731>



Une petite faim !

Le miel se cuisine à toutes les sauces et réhausse toutes les saveurs. Loin d'être dévolu aux desserts, il accompagne volontiers les plats régionaux. Voici une recette réalisée avec nos bons produits du terroir.

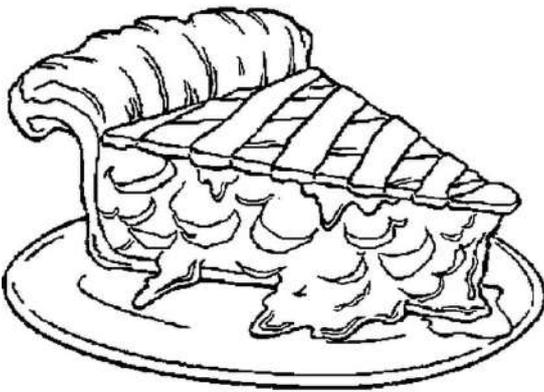
Bonne dégustation !!

TARTE MOELLEUSE POIRE CHOCOLAT MIEL

Par Annie

Ingrédients :

- 1 pâte feuilletée
- 3 œufs
- 110 grammes de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 15 cl de lait
- 90 grammes de beurre fondu
- 125 grammes de farine
- 1 pincée de sel
- 1/2 sachet de levure chimique
- 3 cuillères à soupe de miel
- 3 poires bien mûres
- 50 grammes de pépites de chocolat



Préparation :

- ◇ Préchauffer votre four à 180°.
- ◇ Peler, évider et couper les poires en cubes.
- ◇ Dans un saladier, fouetter les œufs, le sucre et le sucre vanillé.
- ◇ Ajouter le lait, le beurre fondu et le miel.
- ◇ Incorporer la farine et la levure chimique et mélanger.
- ◇ Ajouter le chocolat et les poires.
- ◇ Verser sur le fond de tarte et enfourner pendant 45 minutes.





Abeille dans tous ses états

PRÊT DE MATÉRIEL, MODE D'EMPLOI

Lorsque l'on débute en apiculture, que l'on a investi dans ses premières ruches, dans une tenue de protection, dans quelques outils indispensables et que la production de miel est au rendez-vous, le coût du matériel nécessaire à la récolte des produits de l'abeille et de la réalisation de tâches occasionnelles, s'avère important. D'autant plus que l'on n'est généralement pas en mesure de connaître le nombre de ruches dont on sera en charge les années suivantes. C'est pour pallier cette situation que l'Abeille Périgordine propose à ses adhérents le prêt d'appareils.

Quels sont les matériels en prêt ?

Il y a bien sûr des extracteurs et des bacs à désoperculer, mais aussi des chaudières à cire...

Il y a trois sites de prêt en Dordogne, chacun disposant d'un appareil de chaque type. Périgueux dispose en plus d'un fer à marquer.

Comment cela se passe-t-il ?

Ces matériels sont prêtés, gracieusement les trois premiers jours puis 2€/jour les jours suivants, une caution de 250 € et la signature d'une convention de prêt vous seront demandées. La caution sera établie à l'ordre de l'Abeille Périgordine, remise le jour de l'emprunt et restituée au retour du matériel. Elle sera encaissée après un délai de 100 jours suivant le début de l'emprunt en cas de non retour. La quantité d'appareils étant limitée, nous souhaitons que ces prêts soient de courte durée, afin qu'un maximum d'adhérents puissent profiter de cette proposition. **Il est demandé de rapporter le matériel propre et en bon état de fonctionnement.**

Où trouver ce matériel ?

à MONBAZILLAC, chez Jean-Marie BRANDELY,

à MEYRALS, chez Jean-Paul SECRESTAT,

à PÉRIGUEUX, chez Henri MITOU

Comment réserver ?

Le plus simple : via le site internet <http://www.abeille-perigordine.fr/> ou vous pourrez remplir le formulaire de prêt.

Ou en contactant :

Jean-Marie BRANDELY, jm2.brandely@wanadoo.fr 05 53 58 21 17

(extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire)

Jean-Paul SECRESTAT, secrestat.annie@orange.fr 05 53 29 30 63

(extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire)

Henri MITOU, mitou.jacqueline@orange.fr 05 53 08 20 13

(extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire, fer à marquer)

BIBLIOTHÈQUE

Conditions d'emprunt des livres et DVD de la bibliothèque :

- être adhérent à jour des cotisations au syndicat apicole,
- au premier emprunt laisser un chèque de caution de 50€ à l'ordre de l'Abeille Périgordine (valable un an et non encaissé, à renouveler tous les ans),
- les livres ou revues empruntés doivent être rendus au cours suivant soit 1 mois ou maximum 2 mois pour que toutes les personnes puissent en bénéficier.

Lieu

Au rucher-école de la Gavinie

Horaires

à partir de 15h lors des séances de rucher école (suivant le calendrier envoyé chaque année)

Les thèmes sont les suivants :

Cuisine et santé ; Botanique et enfants ; Biologie de l'abeille ; Apiculture générale ; Techniques apicoles ; Revues UNAF ; Santé de l'abeille...DVD et CD.

Une liste exhaustive a été dressée et nous pourrions vous servir le document que vous avez repéré (il existe une liste partielle sur le site de l'AP). Nous restons à votre disposition pour vos remarques, suggestions et demandes de documents. Alors venez emprunter pour parfaire vos connaissances et échanger idées, réflexions et commentaires sur les titres.

Contacts bibliothèque

Elizabeth NICOLAS - elisabeth.nicolas07@orange.fr et/ou Christian REPIQUET - clakmouk@hotmail.com



PETITES ANNONCES

Vous avez quelque chose qui concerne l'apiculture à vendre ou vous recherchez du matériel d'occasion ? Vous avez un terrain à mettre à la disposition d'un apiculteur ? Cette rubrique est pour vous, elle est réservée aux adhérents et elle est gratuite. Il suffit de laisser un message : secretariatabeilleperigordine@gmail.com

ACCUEIL DE RUCHES

- ◇ Monsieur Jean-Paul Petit propose un terrain pour déposer des ruches à BERGERAC
Tél : 06 85 67 65 78 / 05 53 60 36 71
- ◇ Madame Nicole LACOSTE propose un terrain à CAMPSEGRET
lacoste.nicolas@orange.fr 06.48.09.55.99

PRODUITS DE LA RUCHE

Monsieur Thierry BOUYSSY, apiculteur à Maurens, propose la vente de feuilles de cire pour des cadres DADANT, exclusivement opercules issues de sa production.

15 € le kg ou 14 € par carton de 5 kg, actuellement 40 kg de disponible.

Monsieur Thierry BOUYSSY peut être contacté au 06.59.85.78.49, la marchandise sera à retirer à Maurens ou sur le marché de Bergerac le samedi.

Je tiens à rappeler que L'Abeille Périgordine n'est pas responsable de la qualité des produits vendus ou échangés dans cette rubrique. Cette rubrique n'engage que le vendeur.

Edith BOURDIAL, Présidente de L'Abeille Périgordine.

HYDROMEL - Hydromel à façon
A proximité de chez vous.
Elaboré avec la collaboration d'un laboratoire œnologique.
Plusieurs fois médaillé au Concours Agricole de Paris.
Hydromel à façon avec votre miel à partir de 100kg.



**HYDROMEL MEDORANIS
"Fonréal"**
24350 Grand Brassac
05.53.90.35.13

www.volainethierry.fr
vo.thierry@laposte.net

MATÉRIEL APICOLE – MIEL – POLLEN – GELÉE ROYALE
Votre partenaire apicole, toujours fidèle et dynamique

LEYGONIE APICULTURE



ABEILLE – MIEL & Cie SARL
86, rue de l'Île au Roi
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
Tél 05 55 87 63 06 – Fax 05 55 87 92 84
E.mail : ets-leygonie@wanadoo.fr
Suivez nos nouveautés et promotions sur
www.ets-leygonie.net



Le groupement d'achat québécois ???

Tous les adhérents de L'Abeille Périgordine peuvent commander leur matériel (ruches, cadres, nourrisseurs.....) en profitant de tarifs intéressants.

En fin d'année, vous recevez les tarifs dans la dernière revue. Ainsi, vous pouvez dresser votre commande !!

Renseignements : lalotbernard@free.fr

Mais durant l'année, s'il vous manque quoi que ce soit, Bernard et son équipe restent à votre disposition notamment lors des séances du rucher école à la Gavinie.



Abeille dans tous ses états

La Confrérie du Miel et des Abeilles

Programme *Samedi 23 Novembre*

- 8h30** Accueil, rencontre des Confréries à la salle des fêtes de Montignac.
- 9h15** Mise en tenue.
- 9h30** Défilé des Confréries à travers les rues, accompagné par la Banda Zig .
- 10h00** Messe des Confréries célébrée par l'Abbé Ch. Deljarrit, chantée par "*Tous en Chœur* " chorale de La Bachellerie.
- 11h15** Ouverture du 5ème Chapitre de la Confrérie du Miel et des Abeille en Périgord sur le parvis de la Mairie
Allocution de bienvenue par Monsieur Laurent Mathieu, Maire de Montignac.
Présentation des Confréries et Intronisations.
- 12h15** Retour vers la salle des fêtes , visite du village des Confréries.
- 13h30** Buffet (15Euros sur réservation avant le vendredi 16 Novembre au 06.08.68.18.39
Courriel : mftar@orange.fr)
- 15h00** Retour en habit vers le village des Confréries,
dégustation de la Tarte Géante aux pommes labélisées AOP du Limousin, aux noix de Coopcerno, au miel d'un apiculteur local, confectionnée par 2 pâtisseries de Montignac.
Remerciements eux
- 16h00** Théâtre gratuit au cinéma le Vox
- 20h00** Dîner de Gala (45Euros sur réservation avant le vendredi 16 Novembre au 06.08.68.18.39
Courriel : mftar@orange.fr)



*Confrérie d'honneur
Les Paloumayres de Bazats*

Samedi 23 Novembre 2019

Montignac Lascaux

*5ème Chapitre
Confrérie du Miel et des
Abeilles en Périgord*

*4ème Salon du Goût
et des Traditions*





Montage de la première cabane à la station de la Gavinie en décembre 1989

